



Constat

Environ 50 000t de ces déchets sont produits chaque année en France mais 1/3 seulement est collecté séparément.

Pourtant, au niveau national un cahier des charges d'agrément de l'éco-organisme Eco DDS fixe plusieurs objectifs à la filière :

- Augmenter la collecte de 10% par an,
- Atteindre un taux de collecte de 0,5 kg/habitant/an d'ici à fin 2015.

Chiffres clés (2014)



26 655t collectées soit environ
€ 400 gr/hab/an



134t collectées ce qui représente approximativement
€ 437 gr/hab/an



LES DÉCHETS SPECIFIQUES (D.D.S)



RESPECTER LA RÉGLEMENTATION C'EST RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Les BONNES PRATIQUES à mettre en place

La catégorie des Déchets Diffus Spécifiques intègre les produits toxiques et nocifs pour l'environnement qui doivent être collectés dans des containers spécifiques en déchèterie.

Pourquoi les trier ?

Ces déchets contiennent des éléments toxiques et représentent un danger pour la santé et l'environnement. Il faut les trier et les apporter dans des points de collecte spécifiques en déchèterie afin d'éviter de polluer l'environnement. On compte parmi ces déchets : les peintures, les solvants, les vernis, les colles,...

Déchets des produits d'entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Déchets des produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Déchets des produits de bricolage et décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Déchets des produits spéciaux d'entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Déchets des produits du jardinage



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

Les bons gestes à adopter:

- **Limiter leur usage** et opter pour des produits alternatifs, plus respectueux de l'environnement: peintures à l'eau, produits ménagers naturels (vinaigre blanc, savon noir...) piles rechargeables, etc.
- **Ne rejeter pas vos restes de produits dangereux** à la poubelle, dans les canalisations ou dans la nature.
- **Ne mélanger pas les déchets dangereux** entre eux ou avec vos ordures ménagères. Les risques de réactions chimiques sont réels (explosions, dégagements de gaz toxiques, incendies...).
- **Stocker toutes vos substances chimiques avec précaution:** dans des récipients hermétiques, hors de portée des enfants, dans un endroit sec et aéré, à l'abri de la chaleur, de la lumière et de la fumée.
- **Garder l'emballage d'origine du produit** car sa nature, sa dangerosité, sa date de péremption ainsi que le mode d'emploi y sont mentionnés.

Les RISQUES environnementaux

- Les déchets diffus spécifiques représentent une double menace :
 - Sanitaire d'abord pour les professionnels en charge de leur collecte, rappelons qu'ils contiennent des éléments toxiques dangereux pour la santé,
 - Environnementale, en matière notamment de pollution des eaux.

Témoignage

« Expliquer que les déchets issus des produits d'entretiens, de bricolage ou de jardinage ne vont ni dans les canalisations ni dans notre poubelle classique c'est important. Il faut juste savoir qu'il existe ce type de points de collecte dans nos déchèteries. »

Armand (Pommeret)

En savoir +

L'éco-organisme des déchets diffus spécifiques:
<https://www.ecodds.com/>

Pour trouver un point de collecte près de chez vous :

<http://www.mesdechets.specifiques.com/>

Pour connaître le devenir de ces déchets :
<https://www.youtube.com>